

MOBILISONS-NOUS POUR L'ÉDUCATION NATIONALE, POUR NOS SALAIRES, NOS CONDITIONS DE TRAVAIL ET NOS RETRAITES !

AGISSONS POUR NOS RETRAITES



ENGAGÉ-ES AU QUOTIDIEN



LUTTONS POUR NOS SALAIRES

Aucun personnel de l'Éducation ne sera épargné par le projet de réforme des retraites du gouvernement : augmentation de l'âge de départ à la retraite et des annuités de cotisation pour une retraite à taux plein.

Comment imaginer travailler au-delà de 60 ans alors que nos conditions de travail ne cessent de se dégrader ?

Les près de 300 000 AED et AESH comptent parmi les plus mal payé·es et les plus maltraité·es. Ces personnels doivent être titularisés dans un corps de

la fonction publique d'État, leurs salaires augmentés, leurs conditions de travail et d'accès à la retraite améliorés.

AESH-AED : STOP À LA PRÉCARITÉ

LES LYCÉEN·NES DE LA VOIE PRO NE SONT PAS DE LA CHAIR À PATRON !

La réforme des lycées professionnels, calquée sur le modèle de l'apprentissage, entraîne un appauvrissement de la formation scolaire. Mise en application, elle renforcera encore plus les inégalités dans le monde professionnel.

Dès le mardi 17 janvier, rassemblons-nous nombreux·ses à 12h
Nantes : devant la préfecture
Saint-Nazaire : devant la sous-préfecture
Une demande d'audience a été déposée.

Dès maintenant, préparons-nous à la grève interprofessionnelle contre la réforme des retraites (date à venir).

Augmenter les salaires, revaloriser les grilles de rémunération, c'est urgent !
L'augmentation du point d'indice ne compense pas l'inflation.
L'individualisation des carrières creuse les inégalités. Aujourd'hui, les salaires dans l'Éducation c'est :

Catégorie C : 50% des agent·es de l'EN dont les premiers échelons sont au niveau du SMIC.

Catégorie B : Les 2 premiers échelons de la classe normale sont au niveau du SMIC

Catégorie A : agent·es recruté·es à peine 10 % au-dessus du salaire minimum

Contractuel·les CDD et CDI : la grille de rémunération académique ne tient pas compte de l'ancienneté.

Nous exigeons une revalorisation immédiate à hauteur des pays de l'OCDE et sans contrepartie !

A la rentrée 2023, il y aura 78 postes en moins dans le 1er degré et 30 dans le 2nd degré, pour l'Académie de Nantes.

Cela dégradera davantage nos conditions de travail et les conditions d'apprentissage des élèves : classes surchargées, personnels non remplacés, inclusion à marche forcée...

Nous refusons la mise en concurrence des écoles et établissements (évaluations, CLA, projets-vitrine...) pour se "partager" des moyens déjà insuffisants.

MANQUE DE MOYENS : CESSONS DE FAIRE TOUJOURS PLUS AVEC TOUJOURS MOINS !

La CGT, la FSU et Solidaires organisent une réunion publique sur les retraites des femmes le 19 janvier à la Maison des Syndicats de Nantes.